Cinquante-sixième année. - N° 119 A Lundi 20 et mardi 21 juin 2022

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

## BODACC « A »

## Annonce n° 3354

## 93 – SEINE-SAINT-DENIS

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOBIGNY

## Arrêt de la Cour d'Appel

*Date :* 10 juin 2022.
Autre arrêt de la Cour d'Appel.
520 008 558 RCS Bobigny.
**MAILBACK.**
*Forme :* Société par actions simplifiée à associé unique.
*Activité :* la constitution, gestion, l'analysé et la commercialisation de bases de données auprès des entreprises ou des particuliers, ainsi que la régie publicitaire, la publicité sous toutes ses formes, le marketing sur internet et notamment, toutes les opérations de compilation de bases de données et de tri informatisé de fichiers grand public en vue d'une exploitation commerciale pouvant se consister à louer un fichier ciblé à des annonceurs utilisant le mailing pour le promouvoir leurs produits ou leurs services..
*Adresse :* 12, rue Anselme, 93400 Saint-Ouen.
*Complément de jugement :* Arrêt de la Cour d'Appel de Paris en date du 19/05/2022, annule le jugement du 21/10/2021, condamne M.Hakim Benhalima à une mesure d'interdiction de gérer d'une durée de 2 ans